



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DEMANDE D'INSTALLATION

Le présent document est nécessaire à l'instruction de tout projet de création, de réhabilitation d'un dispositif d'assainissement autonome. Il est à renseigner par le propriétaire du futur dispositif puis à remettre à la communauté de communes du Pays de Craon accompagné d'un exemplaire de l'étude de sol et de filière.

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

Nom et prénom
Adresse :
Tél.....Portable.....
Code postal : Commune :
E-mail :

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET ET LE TERRAIN

Adresse du projet, si différente :
Commune :
Référence cadastrale :

Terrain desservi par un réseau d'eau potable : oui non

Présence d'un captage d'eau potable sur la propriété (puits ou forage) : oui non

- Quel est son usage ?

Consommation humaine Animaux Arrosage Aucun usage Autres :

- Le puits-est-il déclaré : oui non Ne sait pas

- Est-il situé à moins de 35 m du projet de l'assainissement : oui non ne sait pas

Destination de l'habitation : principale secondaire location autre immeuble (préciser) :

Nombre de pièces principales : Nombre d'usagers maximum :
(chambres, bureau, salle de jeux, salon, séjour)

Destination des eaux pluviales :

réseau de surface (fossé, caniveau...) infiltration sur la parcelle

rétention (cuve, mare,...) autre :

Nature du projet immobilier : Construction neuve Réhabilitation de l'habitation

Nature du projet d'assainissement : Construction neuve Réhabilitation de l'existant

Cadre de la demande : Permis de Construire (PC) Déclaration de Travaux (DT)

Mise en Conformité Autre :

CONCEPTEUR DU DISPOSITIF (Bureau d'études)

Nom:.....Tél.....
Adresse :Code postal :Commune :
E-mail :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON TÉL : 02 43 06 14 03 – E-Mail : spanc@paysdecraon.fr
Nom des techniciens : Nicolas GUEST et Guillaume BELSEUR

DISPOSTIF D'ASSANISSEMENT CHOISI :

Nom de la filière choisie :

INSTALLATEUR DU DISPOSITIF (si connu)

Nom :Tél. :
Adresse :Code postal :Commune :
E-mail :

ENGAGEMENTS DU PROPRIETAIRE

Je soussigné,....., propriétaire de l'habitation, reconnaît avoir pris connaissance du règlement du service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Parallèlement, je m'engage :

- à réaliser mon installation d'assainissement autonome seulement après réception de l'avis favorable du SPANC sur le projet,
- à laisser accéder le technicien du SPANC à ma parcelle, suite à un rendez-vous préalablement fixé.
- à transmettre le rapport du SPANC relatif au projet à l'installateur du dispositif,
- à avertir le SPANC de la date prévisionnelle des travaux 3 jours minimum avant leurs commencements,
- à recouvrir l'installation uniquement après la visite de contrôle de bonne exécution des travaux,
- à m'acquitter des redevances fixées par le SPANC par délibération (tarifs applicables au 1^{er} janvier 2017 et révisables).
 - contrôle de conception (validation du dossier déposé) : 56 € (tarif révisable)
 - contrôle de réalisation (suivi du chantier) : 194 € (tarif révisable)

A, le

Signature (précédée de la mention " lu et approuvé") :

Si mandataire, coordonnées à préciser :

Nom et prénom :
AdresseTél. :
Code postal : Commune :Portable :

PIÈCES Á JOINDRE OBLIGATOIREMENT Á CE FORMULAIRE

Étude de définition de filière incluant notamment :

- Plan de situation (carte au 1/25 000 ou 1/50 000)
- Plan d'accès (extrait cadastral)
- Plan de masse du projet d'assainissement non collectif
- Autorisation rejet (si nécessaire)
- Attestation de non utilisation du puits pour l'alimentation en eau potable (si nécessaire)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON TÉL : 02 43 06 14 03 – E-Mail : spanc@paysdecraon.fr
Nom des techniciens : Nicolas GUEST et Guillaume BELSEUR